



Direction de l'intérieur et de la justice
Office des mineurs

Hallerstrasse 5
Case postale
3011 Berne
Tél. 031 633 76 33
kja-bern@be.ch
www.be.ch/om

Explications relatives aux aides à l'évaluation destinées aux personnes chargées du travail social en milieu scolaire dans le cadre de la détection précoce de situations de mise en danger du bien-être de l'enfant

Les aides à l'évaluation facilitent la perception précoce de signes d'une éventuelle mise en danger d'une ou d'un enfant de 4 à 16 ans¹ mais aussi la détermination de la suite de la procédure. Les aides à l'évaluation s'appliquent lorsque

- il existe un sentiment de malaise, un soupçon de mise en danger;
- des propos de l'élève font penser à une possible mise en danger;
- des blessures visibles évoquent une éventuelle mise en danger;
- une grave mise en danger du bien-être d'une ou d'un enfant peut être exclue.

Après un maximum de trois entretiens de conseil, les personnes chargées du travail social en milieu scolaire estiment, en recourant aux aides à l'évaluation, le risque que présente la situation (système des feux).

Grave mise en danger du bien-être d'une ou d'un enfant: une aide immédiate est-elle nécessaire²?

Une aide immédiate est nécessaire si l'enfant a besoin sans délai d'un traitement médical ou psychiatrique ou qu'il convient de la ou le protéger sans délai d'actes de violence. En pareil cas, il est impératif de contacter tout de suite l'APEA (en général par téléphone).

1 Facteurs de risque³

Les facteurs de risque suivants sont des caractéristiques validées scientifiquement qui font penser que la probabilité d'une situation de mise en danger potentielle du bien-être de l'enfant est accrue. Les facteurs de risque restent stables au cours des différentes phases d'âges mais doivent être considérés en fonction du stade de développement de l'enfant (de 4 à 16 ans).

¹ Pour les très jeunes enfants, ce sont les «Aides à l'évaluation destinées aux spécialistes de la petite enfance (0 à 5 ans) pour la détection précoce des situations de mise en danger du bien-être de l'enfant» qui s'appliquent.

² Source: Kinderschutz Schweiz (éd.) (2020). Andrea Hauri, Marco Zingaro. Kindeswohlgefährdung erkennen und angemessen handeln. Leitfaden für Fachpersonen aus dem Sozialbereich (2^e éd. remaniée).

³ Source: Hauri, Andrea, Jud, Andreas, Lätsch, David & Rosch, Daniel (2021). Abklärungen im Kinderschutz. Das Berner und Luzerner Abklärungsinstrument in der Praxis. Berne, éd. Stämpfli. Hauri, Andrea; Jud, Andreas; Lätsch, David & Rosch, Daniel (2015). Ankerbeispiele Berner und Luzerner Abklärungsinstrument zum Kinderschutz; Berner Fachhochschule und Hochschule Luzern – Soziale Arbeit, non publié.

1: Caractéristiques de l'enfant

Retards du développement (aux plans moteur, linguistique et intellectuel)

Le trouble du développement peut avoir été préalablement diagnostiqué ou alors relever de l'un des domaines suivants.

Développement moteur: difficultés très importantes et atypiques pour l'âge de l'enfant dans les activités qui nécessitent une certaine adresse manuelle ou, plus généralement, corporelle.

Intelligence: les prestations scolaires de l'enfant se situent nettement en dessous de la moyenne. Il est essentiel que le retard de développement ne puisse pas s'expliquer par des circonstances aggravantes (p. ex. migration tardive, connaissances linguistiques lacunaires, inhibition sociale).

Troubles du comportement

Le trouble du comportement peut se manifester comme suit.

Manque d'attention: l'enfant éprouve de la difficulté à se concentrer sur certaines tâches, à écouter longtemps d'autres personnes, à organiser par étapes ses activités et ses tâches. D'autres caractéristiques sont des erreurs dues à de la négligence et non à un manque de capacité ainsi qu'une forte tendance à oublier les choses.

Hyperactivité: l'enfant éprouve de la difficulté à rester tranquille en position assise ou debout, à attendre son tour et à participer calmement à une activité. D'autres caractéristiques sont le fait de parler de manière pratiquement ininterrompue tout en interrompant constamment les autres.

Agressivité: l'aspect déterminant est le fait que le comportement agressif est nettement plus marqué que celui d'enfants du même âge. Les caractéristiques en sont une propension atypique pour l'âge de l'enfant à déclencher des disputes avec ses pairs, des accès de colère graves ou fréquents, une destructivité inhabituelle à l'égard de la propriété ainsi que des mensonges ou des vols singulièrement fréquents.

Les **troubles du spectre autistique** s'expriment par une altération très marquée du schéma social d'interactions et de communication avec autrui (p. ex. peu de contacts et d'intérêt pour les personnes de l'entourage, parole caractérisée par une intonation particulière), par un répertoire de comportements restreint et stéréotypé (p. ex. mimiques et gestes inappropriés) et des facultés d'apprentissage perturbées (sur les plans linguistique, moteur et cognitif). Il s'agit d'un trouble profond du comportement aux multiples facettes, qui nécessite un examen approfondi.

Maladie ou handicap physique chronique

Santé psychique

Les problèmes d'ordre psychique peuvent se traduire par divers comportements.

Troubles dépressifs caractérisés par la conjonction des signes suivants: humeur durablement et fortement marquée par un sentiment d'abattement ou de tristesse, qui n'est pas directement lié à un élément déclencheur. Par rapport au passé, l'enfant bouge de manière plus lente et semble particulièrement indolent. Il manifeste nettement moins de plaisir et d'intérêt pour les choses qui l'enthousiasmaient auparavant et a beaucoup moins de contacts sociaux. Chez les adolescentes et les adolescents, le pessimisme, le désespoir, une auto-estime perturbée et des idées suicidaires sont les sentiments les plus fréquents⁴.

États d'anxiété caractérisés par une combinaison des signes suivants: l'enfant manifeste à plusieurs reprises des angoisses et des comportements d'évitement en présence de stimuli particuliers, éprouve des peurs irréalistes et accaparantes en imaginant qu'une personne de référence pourrait la frapper, souffre de troubles du sommeil vraisemblablement liés à des cauchemars.

⁴ Recher, Hannelore (2017): Depressive Kinder und Jugendliche im Schulkontext. Gefühlswelten verstehen und soziale Ausgrenzungsrisiken verringern. Schweizerische Zeitschrift für Heilpädagogik, février 2017.

2: Vulnérabilité sociale des personnes détentrices de l'autorité parentale

Indices de violence domestique*

Le fait que l'une au moins des personnes prenant l'enfant en charge ait subi des actes de violence ou en ait été menacée ou que l'une au moins de ces personnes ait fait preuve de violence à l'égard de sa ou de son partenaire ou l'en ait menacé est ici déterminant. Des indices de conflits importants dans la relation de couple peuvent être fournis par l'enfant ou par les personnes concernées par la violence.

Maladie psychique*

La maladie psychique d'une personne prenant l'enfant en charge peut entraîner des réactions imprévisibles et des comportements incompréhensibles qui déclenchent de la peur chez l'enfant. Les risques en termes de développement chez l'enfant sont la parentification ou un développement difficile de son autonomie⁵.

Problème d'addiction*

Les indices de problèmes liés à la consommation d'alcool ou de drogues découlent de propos tenus par l'enfant, par la personne qui la ou le prend en charge ou par une autre personne de l'entourage.

Difficultés matérielles

La présence de difficultés financières est envisagée lorsque les parents sont fortement endettés ou qu'ils ne semblent pas forcément disposer d'un logement adéquat ou de moyens suffisants pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Il s'agit de tenir compte avant tout du sentiment subjectif de difficulté exprimé par la mère/le père plutôt que du fait que la famille est par exemple au bénéfice de l'aide sociale.

Expériences de négligences ou d'abus durant l'enfance

La mère ou le père a été victime de maltraitance, d'abus ou de négligence durant son enfance. Les descriptions fournies par la mère ou le père font penser qu'elle ou il a vécu des expériences très difficiles avec des personnes de confiance très proches. En cas d'abus par des inconnus ou des membres de la parenté éloignée, le fait que la personne de référence principale ait soutenu ou non la victime est un élément décisif.

Isolement social

Dans son quotidien, la famille ne connaît personne avec qui s'exprimer couramment. Ce sont les informations données par la mère, le père, sa ou son partenaire qui permettent de déceler l'éventuelle absence de personnes de soutien. Lorsqu'une personne dit être entourée de connaissances, de parents ou d'amis, elle peut tout de même être isolée socialement si elle les décrit négativement ou qu'ils ne sont pas disponibles.

Il convient d'accorder une importance particulière aux facteurs de risques accompagnés d'un astérisque (*).

⁵ Kindler, H. (2006): Was ist unter psychischer Misshandlung zu verstehen? Besondere Fallgruppen bei psychischer Kindesmisshandlung, in: Kindler, H. / Lillig, S. / Blüml, H. / Meysen, T. / Werner, A. (éd.): Handbuch Kindeswohlgefährdung nach §1666 BGB und Allgemeiner Sozialer Dienst (ASD)

3: Prise en charge de l'enfant par la personne détentrice de l'autorité parentale

Manque de constance dans la prise en charge

Une prise en charge instable se manifeste par une combinaison des signes durables suivants: changements fréquents dans l'encadrement de l'enfant (accueil tantôt par le père, la mère, les grands-parents, des amis, l'école à journée continue, etc.) et dans les lieux de vie (l'enfant dort p. ex. de manière irrégulière dans des lieux différents et ses affaires sont dispersées dans plusieurs endroits), durée variable et imprévisible des situations de prise en charge et solutions fréquemment mises en place à court terme.

Prise en compte insuffisante des besoins physiques de l'enfant

Les signes de lacunes dans la prise en compte des besoins physiques de l'enfant se manifestent notamment dans les domaines suivants.

Alimentation et hydratation: des indices montrent que l'enfant ne se voit pas servir des repas réguliers (elle ou il arrive souvent à l'école en ayant faim, mendie de la nourriture). Il existe des signes de sous-alimentation ou de malnutrition en l'absence d'examen et de traitements.

Soins médicaux: l'enfant est manifestement malade, blessée ou blessé mais ne bénéficie pas de soins médicaux. Ses dents sont cariées.

Vêtements et hygiène: les habits de l'enfant sont inadaptés aux conditions météorologiques et elle ou il n'a pas de protection contre les intempéries. Il existe des signes d'une hygiène corporelle durablement insuffisante (l'enfant sent mauvais, a des croûtes de saleté sur le corps).

Prise en compte insuffisante des besoins émotionnels de l'enfant

Les lacunes dans la prise en compte des besoins émotionnels de l'enfant se manifestent par la conjonction des signes suivants: discipline et punitions sévères; rejet extrême de l'enfant; la personne responsable abandonne l'enfant pendant la nuit sans lui donner la possibilité de la contacter; isolement de l'enfant; la personne qui s'occupe de l'enfant ne connaît pas ses amis ou ses loisirs; absence de réactions de la personne chargée de s'occuper de l'enfant lorsqu'elle ou il enfreint les règles de manière très importante.

Aggressions sexuelles envers l'enfant (indice)

Ce sont avant tout les témoignages de la personne concernée qui fournissent des indices d'agressions sexuelles.

Privation de possibilités de développement

Forme de négligence privant l'enfant des expériences dont elle ou il a besoin pour se développer. Les possibilités de développement insuffisantes peuvent se manifester dans les domaines suivants notamment.

Domaine scolaire: l'enfant manque l'école de manière étonnamment fréquente et arrive beaucoup trop souvent en retard; des signes permettent de constater que la personne qui s'occupe de l'enfant n'encourage pas une fréquentation de l'école régulière et ponctuelle. Les parents ne tiennent pas suffisamment compte des recommandations et des invitations à recourir à des mesures de soutien ou d'encouragement (p. ex. cours d'appui spécifiques, examen de logopédie ou de psychomotricité ou mesure en faveur de l'enfant).

Surprotection: des indices très clairs montrent que l'enfant, en raison d'un comportement excessivement anxieux ou trop contrôlant de la personne qui s'en occupe, est limité dans son développement et dans son espace de liberté. L'enfant ne peut par exemple jamais participer à des excursions avec sa classe ou très rarement fréquenter d'autres enfants de son âge. Les parents recherchent beaucoup plus souvent que d'autres le contact avec le corps enseignant et la direction afin d'exercer de l'influence sur le travail et l'apprentissage de l'enfant.

Violence physique envers l'enfant (indice)

La violence physique exercée envers un enfant se détecte sur la base de témoignages de la jeune victime ou de la présence de blessures graves ou répétées (p. ex. hématomes, zébrures, cicatrices, fractures, brûlures) dont l'origine est inconnue ou qui ne peuvent pas découler de manière plausible d'un accident.

4: Caractéristiques du cas

Connaissance de précédents avis de détresse

Le fait que la famille concernée a déjà donné lieu précédemment à un avis de détresse ou qu'une mise en danger du bien-être de l'enfant a été constatée est connu. Il se peut que l'école ait émis au cours des années précédentes un avis de détresse et que la situation ne se soit pas améliorée depuis lors.

2 Indices d'une éventuelle mise en danger

Les indices ne sont pas validés scientifiquement mais peuvent être associés à une mise en danger du bien-être de l'enfant sur la base de valeurs empiriques. Il ne s'agit donc que d'indications que la ou le spécialiste doit soigneusement examiner.

3 Facteurs de protection

Les facteurs de protection sont les caractéristiques qui permettent à une ou un enfant de se développer positivement même lorsque son cadre de vie est globalement défavorable. Ces facteurs sont des ressources dont l'efficacité a été prouvée scientifiquement.

1: Traits de caractère de l'enfant

Caractère positif

L'enfant est de bonne humeur pendant de longues périodes, est à l'aise socialement, fait preuve de souplesse, dispose de bonnes aptitudes d'autorégulation et présente un faible degré d'irritabilité (ne se laisse pas facilement déconcentrer et est ouverte ou ouvert aux nouveaux stimuli).

Sentiment élevé de son efficacité personnelle

L'enfant a la certitude subjective qu'elle ou il dispose des aptitudes et de la motivation nécessaires pour parvenir à maîtriser une tâche⁶.

Fort contrôle de ses impulsions et de ses besoins

L'enfant parvient dans une mesure supérieure à la moyenne à contrôler ses impulsions et ses propres besoins.

2: Entourage social de l'enfant

Présence de liens d'amitié étroits

Stabilité de l'encadrement élevée

L'enfant peut compter au moins sur une personne de référence stable, fiable et disponible et son encadrement ne subit pas d'importantes variations (lieux, locaux, personnes de référence).

3: Caractéristiques des personnes détentrices de l'autorité parentale

Soutien social important de l'entourage⁷

Les parents connaissent des personnes qui, au besoin, peuvent les soutenir sur les plans émotionnel, matériel ou pratique ou avec lesquelles ils entreprennent des activités communes.

Éducation attentive de la part d'une personne de référence

La personne de référence perçoit les signaux de l'enfant et y réagit rapidement et de façon adéquate. L'attitude des parents est chaleureuse, caractérisée par un désir de soutien, tout en étant

⁶ Voir Bierhoff, Hans-Werner, Herner, Michael Jürgen (2002) *Begriffswörterbuch Sozialpsychologie*, Stuttgart: Kohlhammer, p. 201.

⁷ Source: Hauri, Andrea; Jud, Andreas; Lätsch, David & Rosch, Daniel (2021). *Abklärungen im Kinderschutz. Das Berner und Luzerner Abklärungsinstrument in der Praxis*. Berne, éd. Stämpfli.

exigeante et restrictive (limites). La personne de référence privilégie une communication ouverte et soutient l'autonomie et l'indépendance de l'enfant.

4 Évaluation des risques⁸

L'évaluation du risque aide la personne chargée du travail social en milieu scolaire à bien définir la procédure qu'il conviendra de mener. Elle se fonde sur les facteurs de risque et de protection qui ont été recensés ainsi que sur les indices d'une situation de mise en danger du bien-être de l'enfant et donne une image de la situation basée sur le système des feux (situation caractérisée par un feu vert, jaune, orange ou rouge).

La vulnérabilité au risque s'établit sur la base des réponses fournies aux *deux questions suivantes*:

(1) Évaluation du risque

Quel est, selon moi, le niveau de risque d'une mise en danger du bien-être de l'enfant?

La personne chargée du travail social en milieu scolaire pondère, dans le cadre de son évaluation, les facteurs de risque et de protection présents et évalue le risque, compte tenu du contexte général, en le qualifiant de très faible, faible, plutôt élevé, élevé ou très élevé.

- S'il n'existe aucun facteur de risque ou quelques facteurs de peu d'importance, le risque est très faible ou faible.
- S'il existe un équilibre entre des facteurs de risque et des facteurs de protection, le risque est plutôt élevé.
- S'il existe des facteurs de risque, dont l'un ou plusieurs sont considérés comme importants, le risque est élevé ou très élevé.

(2) Évaluation des informations disponibles

Quel est, selon moi, le niveau de qualité des informations disponibles?

Contrairement à ce qui s'applique lors de l'enquête, l'évaluation des risques ne repose pas sur la somme des facteurs mis au jour et évalués, mais sur les informations disponibles sur le moment. La qualité de l'information varie en fonction de la situation, ce qui influence la suite du processus et doit être pris en compte dans l'évaluation des risques.

- Si les informations disponibles sont plausibles, suffisantes, voire complètes, la base d'information est bonne ou très bonne.
- Si les informations disponibles sont d'une pertinence limitée, si les informations de tiers (p. ex. d'enseignants) se fondent sur des présomptions, si des informations transmises ne correspondent pas à ses propres observations ou si des témoignages d'élèves sont imprécis, contradictoires ou invraisemblables, la base d'information est très mauvaise, mauvaise ou plutôt mauvaise.

En complément à l'évaluation du risque (1), celle des informations disponibles (2) offre une différenciation supplémentaire par rapport au besoin de soutien. La personne chargée du travail social en milieu scolaire peut, en fonction du système des feux et des aides à la décision, mettre en place un soutien adéquat et coordonné.

⁸ Basé sur: Klinik für Kinder- und Jugendpsychiatrie/Psychotherapie des Universitätsklinikums Ulm, Deutsches Institut für Jugendhilfe und Familienrecht (DIJuF) e.V.; in: Ziegenhain, Ute, Schöllhorn, Angelika; Küster, Anne K.; Hofer, Alexandra; König, Cornelia & Fegert, Jörg M. (2010). Werkbuch Vernetzung. Modellprojekt Guter Start ins Kinderleben, Nationales Zentrum Frühe Hilfen, p. 176. Les signes de comparaison et la formulation des deux questions d'évaluation sont modifiées par rapport à l'original. Voir aussi: Protection de l'enfance Suisse (éd.) (2020). Andrea Hauri, Marco Zingaro. Kindeswohlgefährdung erkennen und angemessen handeln. Leitfaden für Fachpersonen aus dem Sozialbereich (2^e éd. remaniée).